



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMITE DE L'AGRICULTURE

SOUS-COMITÉ DE L'ÉLEVAGE

Deuxième session

16-18 juillet 2024

**État d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action de la FAO contre
la résistance aux antimicrobiens 2021-2025**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:

Secrétariat du Sous-Comité de l'élevage du Comité de l'agriculture

Division de la production et de la santé animales (NSA)

Courriel: COAG-Livestock@fao.org

I. Introduction

1. À sa 39^e session, la Conférence de la FAO a adopté la résolution 4/2015¹ à l'appui de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens. Deux plans d'action ont par la suite été élaborés par la FAO afin de mettre en œuvre cette résolution au cours des périodes 2016-2020 et 2021-2025². Jusqu'à présent, ces plans d'action ont permis de soutenir la mise en œuvre d'activités dans plus de 60 pays.

¹ C 2015/REP, par. 45 <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/mo153f>

² FAO. 2021. *Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens 2021-2025*. Rome. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cb5545f>

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org

2. La coordination mondiale de la résistance aux antimicrobiens est organisée par le secrétariat conjoint de l'Alliance quadripartite chargé de la résistance aux antimicrobiens, qui réunit la FAO, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA).

II. État d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens

3. Le Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens 2021-2025 comporte cinq objectifs premiers. Les progrès réalisés dans le cadre de ces objectifs sont les suivants:

Accroître la sensibilisation et l'engagement des parties prenantes (objectif 1):

- La Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens est organisée chaque année, en novembre, et comprend des manifestations et des initiatives mondiales, régionales et nationales visant à mobiliser l'ensemble des parties prenantes. Le thème a reçu un nouvel intitulé en 2023, à savoir la Semaine mondiale de sensibilisation à la résistance aux antimicrobiens, afin de mettre l'accent sur l'enjeu que représente la résistance aux antimicrobiens.
- Les sciences du comportement ont été intégrées aux programmes d'enseignement des écoles pratiques d'agriculture en Afrique dans le but de réduire l'utilisation d'antimicrobiens chez les éleveurs. Au total, 25 écoles pratiques d'aviculture ont été mises en place et ont permis de former 750 agriculteurs dans quatre pays³. L'initiative est en cours de déploiement dans sept pays d'Afrique et trois pays d'Asie⁴.

Renforcer la surveillance et la recherche (objectif 2):

- La FAO a procédé à la mise à l'essai de la plateforme internationale de données pour la surveillance de la résistance aux antimicrobiens (InFARM)⁵. Les observations recueillies auprès des pays sont actuellement intégrées à la version finale de la plateforme, en préparation à un appel mondial à communication de données sur la résistance aux antimicrobiens, qui aura lieu en 2024. Un manuel décrivant les recommandations et les conditions de participation à InFARM est en cours d'achèvement.
- L'outil de la FAO d'évaluation de la surveillance nationale de l'antibiorésistance et des compétences des laboratoires (ATLASS)⁶ a été déployé dans plus de 55 pays⁷ (16 pays depuis 2022). La FAO a lancé la numérisation de l'outil ATLASS, qui sera essentielle à l'évaluation de la fiabilité des données sur la résistance aux antimicrobiens dans le système InFARM.

³ Ghana, Kenya, Zambie et Zimbabwe.

⁴ Cambodge, Éthiopie, Ghana, Kenya, Philippines, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Soudan, Zambie et Zimbabwe.

⁵ <https://www.fao.org/antimicrobial-resistance/resources/infarm-system/fr/>

⁶ <https://www.fao.org/antimicrobial-resistance/resources/tools/fao-atlass/fr/>

⁷ Argentine, Arménie, Bangladesh, Bélarus, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Botswana, Brésil, Cambodge, Cameroun, Chili, Colombie, Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Ghana, Guinée, Inde, Indonésie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizstan, Libéria, Madagascar, Malaisie, Maldives, Maroc, Maurice, Mexique, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Togo, Ukraine, Uruguay, Viet Nam, Zambie et Zimbabwe.

- Deux directives de la FAO ont été publiées: l'une portant sur le contrôle et la surveillance de la résistance aux antimicrobiens chez les bactéries pathogènes en aquaculture⁸, et l'autre relative à la surveillance de l'utilisation des antimicrobiens au niveau de l'exploitation⁹.
- La FAO continue de soutenir les capacités des laboratoires consacrés à la résistance aux antimicrobiens avec l'aide des centres de référence de la FAO sur la résistance aux antimicrobiens, en mettant à disposition des protocoles et des formations, et en facilitant l'accès à des essais d'aptitude, des réactifs et des articles de consommation. La FAO a mis en place une communauté professionnelle regroupant les laboratoires spécialisés dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens¹⁰.

Favoriser les bonnes pratiques et promouvoir l'utilisation responsable des antimicrobiens (objectifs 3 et 4):

- La FAO mettra bientôt en place l'initiative RENOFARM¹¹ visant à réduire la nécessité de recourir aux antimicrobiens dans les exploitations agricoles pour une transformation durable des systèmes agroalimentaires, qui est en phase avec tous les objectifs du plan d'action de la FAO. RENOFARM apportera un soutien complet aux pays aux fins de la mise en œuvre de bonnes pratiques de production et d'une utilisation prudente des antimicrobiens.
- Des projets pilotes RENOFARM sont actuellement déployés en Indonésie, au Nigéria et en Ouganda. La FAO a mis au point une boîte à outils et des infographies.
- La FAO élabore actuellement un manuel expliquant comment remplacer de manière efficace les méthodes faisant appel aux antimicrobiens pour favoriser la croissance animale.

Renforcer la gouvernance et pérenniser les moyens (objectif 5):

- En novembre 2023, la FAO a lancé l'outil de l'Alliance quadripartite pour «Une seule santé» destiné à évaluer la législation en rapport avec la résistance aux antimicrobiens¹², conçu pour aider les pays à déterminer les aspects juridiques du phénomène. Cet outil est fondé sur la méthodologie élaborée précédemment par la FAO pour analyser la législation relative à la résistance aux antimicrobiens, qui a été appliquée dans plus de 30 pays et trois organisations régionales¹³.
- L'approche de gestion progressive de la résistance aux antimicrobiens mise au point par la FAO a permis à 38 pays¹⁴ (27 depuis 2022) d'intégrer des éléments relatifs à l'alimentation et à

⁸ FAO, National Parks Board (NParks) et Singapore Food Agency (SFA). 2023. *Monitoring and surveillance of antimicrobial resistance in bacterial pathogens from aquaculture – Regional Guidelines for the Monitoring and Surveillance of Antimicrobial Resistance, Use and Residues in Food and Agriculture* (Suivi et surveillance de la résistance aux antimicrobiens chez les bactéries pathogènes en aquaculture - Directives régionales pour le suivi et la surveillance de la résistance aux antimicrobiens, de l'utilisation de ces produits et des résidus dans l'alimentation et l'agriculture). *Volume 3*. Bangkok. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cc3512en>

⁹ FAO et OMSA. 2023. *Guidelines on monitoring antimicrobial use at the farm level – Regional Guidelines for the Monitoring and Surveillance of Antimicrobial Resistance, Use and Residues in Food and Agriculture* (Lignes directrices pour le suivi de l'utilisation des antimicrobiens au niveau des exploitations agricoles – Lignes directrices régionales pour le suivi et la surveillance de la résistance aux antimicrobiens, de l'utilisation de ces produits et des résidus dans l'alimentation et l'agriculture). *Volume 5*. Bangkok. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cc8807en>

¹⁰ <https://www.fao.org/antimicrobial-resistance/news-and-events/news/news-details/fr/c/1647162/>

¹¹ <https://www.fao.org/antimicrobial-resistance/background/fao-role/renofarm/fr/>

¹² <https://www.fao.org/legal-services/news/detail/fr/c/1666232/>

¹³ FAO. 2020. *Méthodologie d'analyse de la législation relative à la résistance aux antimicrobiens (RAM) dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture. Document d'orientation pour les Juristes*. Version préliminaire pour consultation publique. Rome. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cb1121fr>

¹⁴ FAO. 2023. *Progressive Management Pathway for Antimicrobial Resistance (FAO-PMP-AMR)* (Approche de gestion progressive de la résistance aux antimicrobiens). Rome. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cc8995en>

l'agriculture dans leurs plans d'action nationaux de lutte contre la résistance aux antimicrobiens. Un manuel d'orientation est en cours d'élaboration.

- La réunion inaugurale du congrès portant sur les centres de référence de la FAO sur la résistance aux antimicrobiens a eu lieu en mars 2023.
- Quatre centres de référence supplémentaires de la FAO consacrés à la résistance aux antimicrobiens et à la biosécurité en aquaculture ont été désignés au cours de la période 2022-2023, ce qui porte à cinq le nombre de ces centres¹⁵.

III. Collaboration avec le partenariat quadripartite et d'autres partenaires

4. La FAO a soutenu les structures mondiales de gouvernance relatives à la résistance aux antimicrobiens, en accueillant la manifestation parallèle du Groupe de direction mondial sur la résistance aux antimicrobiens, le 24 juillet 2023, à l'occasion du Bilan 2 ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires¹⁶; l'élaboration d'une feuille de route pour la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la résistance aux antimicrobiens, en 2024¹⁷; et le lancement de la Plateforme de partenariat multipartite sur la résistance aux antimicrobiens, en novembre 2022, et sa première Assemblée plénière au siège de la FAO, en novembre 2023¹⁸.

5. La FAO soutient le Groupe technique de l'Alliance quadripartite chargé de la surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens et de l'utilisation des antimicrobiens dans le cadre de l'élaboration d'orientations pratiques destinées aux secteurs de la santé publique, de la santé animale et de l'hygiène de l'environnement¹⁹. L'Alliance quadripartite travaille également à l'élaboration d'un dossier économique sur la résistance aux antimicrobiens²⁰.

6. Le programme de recherche prioritaire sur la résistance aux antimicrobiens de l'Alliance quadripartite dans le cadre de l'initiative «Une seule santé» a été publié et accorde la priorité à cinq domaines de recherche: la transmission, la surveillance intégrée, les interventions, les données comportementales et l'évolution des comportements, ainsi que l'économie et les politiques²¹.

7. Lancé en 2019 par la FAO, l'OMS et l'OMSA, le Fonds fiduciaire multipartenaires pour la lutte contre la résistance aux antimicrobiens²² soutient les pays dans la mise en œuvre de plans d'action nationaux contre la résistance aux antimicrobiens, dans le cadre d'une approche «Une seule santé». Le PNUE est cosignataire du Fonds depuis 2021. Depuis son lancement, un montant de 26 millions d'USD a été mobilisé auprès de l'Allemagne, du Royaume des Pays-Bas, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la Suède et de l'Union européenne, ce qui a permis la mise en œuvre de 14 programmes nationaux et d'un programme mondial.

8. La FAO a participé à la troisième conférence de haut niveau sur la résistance aux antimicrobiens, accueillie par le Gouvernement omanais, à laquelle ont participé des représentants de 40 pays.

¹⁵ FAO. 2023. *FAO Reference Centres for Antimicrobial Resistance and Aquaculture Biosecurity* (Centres de référence de la FAO sur la résistance aux antimicrobiens et la biodiversité en aquaculture). Rome.

<https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cc6625en>

¹⁶ <https://www.unfoodsystemshub.org/fs-stocktaking-moment/programme/side-events/fr>

¹⁷ <https://www.amrleaders.org/news-and-events/events/2022/09/22/default-calendar/unga-glg-side-event-on-amr>

¹⁸ <https://www.fao.org/antimicrobial-resistance/quadrupartite/the-platform/fr/>

¹⁹ <https://www.qjsamr.org/technical-work/technical-group-on-integrated-surveillance>

²⁰ COAG:LI/2024/INF/11, <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/np212fr>

²¹ OMS, FAO, PNUE et OMSA. 2023. *A one health priority research agenda for antimicrobial resistance* (Programme de recherche prioritaire sur la résistance aux antimicrobiens dans le cadre de l'initiative «Une seule santé»). Genève.

<https://www.who.int/publications/i/item/9789240075924>

²² <https://mptf.undp.org/fund/amr00>

IV. Voie à suivre

9. Depuis l'adoption du Plan d'action mondial contre la résistance aux antimicrobiens, 165 pays ont mis en œuvre leurs plans d'action nationaux, dont 62 seulement ont appliqué des composantes dans tous les secteurs (humain, animal, végétal et environnemental). Seuls 20 pays ont prévu des financements au titre de leur budget national pour la mise en œuvre de ces plans. Il importe donc de renforcer l'engagement politique, d'assurer un financement durable, d'améliorer les structures de gouvernance multisectorielles et de produire davantage de données.

10. La prochaine réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la résistance aux antimicrobiens, qui se tiendra en septembre 2024, sera l'occasion pour la communauté internationale de renouveler son engagement en faveur de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens.

11. La FAO encourage les membres à élaborer des recommandations visant à faire avancer le programme de lutte contre la résistance aux antimicrobiens en vue de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2024, afin de catalyser la mise en œuvre du Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens, en insistant sur les points suivants: i) aider les membres à limiter les besoins en antimicrobiens dans les systèmes agroalimentaires; ii) renforcer la production de données grâce au déploiement mondial du système InFARM et de la plateforme connexe; et iii) promouvoir la collaboration intersectorielle grâce à la mise en œuvre opérationnelle de la Plateforme de partenariat multipartite sur la résistance aux antimicrobiens.